

Cervon

Agenda



- **Prochain conseil municipal : mercredi 11 décembre à 20 h**
- **Dimanche 15 décembre à 16 h 30 : Noël des enfants** de la commune organisé par le COFEP et la municipalité, spectacle "**Les bêtises de Noël**" par *la compagnie Rosalie* suivi de la venue du Père-Noël et d'un moment de convivialité pour tous.
- **Fermeture de la mairie** du 24 décembre au 4 janvier inclus
- **Mardi 14 janvier : Galettes des rois** du Comité cervonnais des Cheveux Blancs



*M. le Maire et le conseil municipal vous convient à la cérémonie des vœux
le Samedi 4 janvier 2025 à partir de 19 h 00 à la salle des fêtes*



Initiatives

Randonnée



Les randonneurs du club de Corbigny s'étaient donné rendez-vous à Cervon le dimanche 24 novembre. Ils ont pu découvrir les alentours du bourg en passant par Maré-Le-Bas, Beauregard, la gare, la croix de Nandou. Une petite détour leur a aussi permis d'admirer le lavoir, dont les portes ont été récemment refaites par les agents municipaux.

Pour information, les portes du lavoir de Valentinges ont aussi été rénovées par les agents.



Municipalité

Collecte de la Fondation du patrimoine au profit des travaux de l'église

La collecte pour les travaux de l'église touche à sa fin. L'association *Cervon Patrimoine* se joint à la municipalité pour remercier chaleureusement tous les donateurs qui y ont contribué. Celle-ci s'élève à 29 931 €. Une belle réussite pour notre église !

Il est encore possible d'y participer si vous le souhaitez, jusqu'au 31 décembre.

La fin des travaux est prévue pour début 2025. On peut d'ores et déjà constater les changements extérieurs sur notre bel édifice !



Comité Cervonnais des Cheveux Blancs

Le 10 novembre nous étions 30 à assister au Spectacle STARMANIA, nouvelle version orchestrée par THOMAS JOLLY au Zénith de Dijon. Chacun a reconnu toutes les chansons cultes des années 80 (chef d'œuvre de Michel BERGER) dans une création visuelle, moderne et grandiose.

Notre prochain rendez-vous : 14 janvier au club. Galettes des rois. Gratuit (possibilité de venir avec un accompagnant). Tombola des rois : qui repartira avec sa galette ? (2€ le ticket). Inscriptions avant le 9 janvier 2025.
Danièle 06 38 52 97 30 – Michelle 06 73 25 17 06



Les anciens combattants : cérémonie du 11 novembre

De nombreux cervonnais ont entouré les Anciens Combattants pour cette traditionnelle cérémonie. Les enfants ont participé activement, accompagnés par la directrice de l'école, en chantant La Marseillaise et en déposant des fleurs au monument aux morts en l'honneur des soldats morts pour la France.

Eperon de Lantilly : Jeudi 31 Octobre Sortie à cheval de nuit pour Halloween

Tradition Halloween bien établie, ce jeudi 31 à la tombée de la nuit vers 18h30, les enfants du centre équestre de l'Eperon de Lantilly à Cervon ont été sillonner à cheval les rues du village de Précý pour quémander des friandises dans les maisons de ce hameau, là où les habitants avaient laissé la lumière extérieure de leurs maisons allumée.

Un accueil chaleureux leur a été réservé dans ce village par les personnes qui entendaient les enfants sur leurs chevaux réclamer des bonbons. Une importante moisson de friandises, véritable trésor qui a été partagé avec eux à l'arrivée à Lantilly.



Association CASTEL

L'Association CASTEL a organisé avec joie une manifestation à l'occasion d'Halloween. Le 31 octobre dernier, comme chaque année, les petits monstres de Lantilly étaient de sortie dans le hameau. Une soirée leur était réservée. Accompagnés de leurs parents et amis, les bénévoles de l'association CASTEL se sont mobilisés pour faire de cette soirée un moment inoubliable. Dans un décor approprié, aménagé et décoré d'éléments terrifiants mais aussi rassurants, les petits et grands

participants ont passé un grand moment très convivial et chaleureux. Demande unanime de se retrouver dans ce lieu pour Halloween 2025.

J.P Ramillon

Bulletin municipal de la commune de Cervon

Rédacteur-en-chef : Fabien Sansoit / Crédits photos : Commission Lien et Communication, sauf précision
Rédaction : sauf précision, les articles sont rédigés par les membres de la Commission Lien et Communication.